

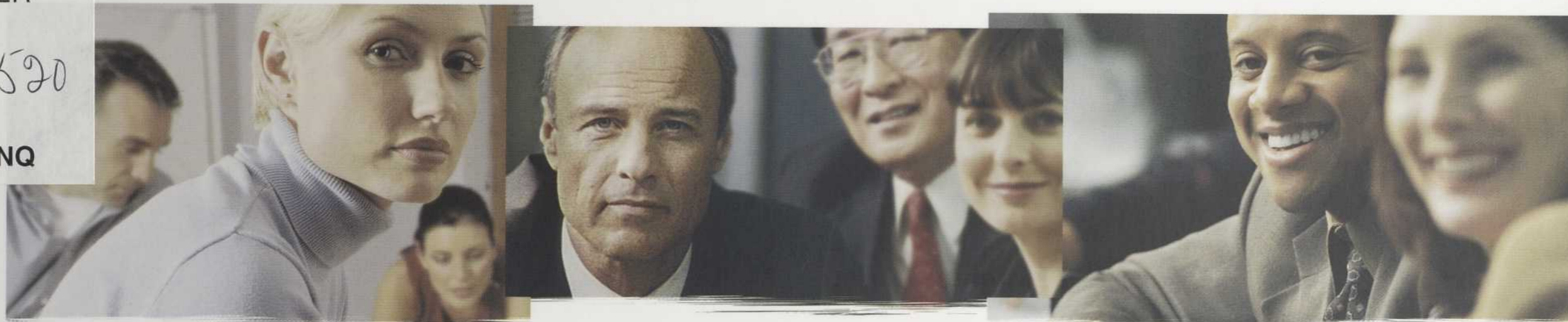
Tableau de Bord

de l'agglomération urbaine de Montréal

PER

2520

BNQ



Que le Québec
s'approprié le développement
de sa métropole !

Partenaire exclusif



Développement
économique Canada

Canada Economic
Development

Canada



Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Board of Trade of Metropolitan Montreal

Table des matières



> **Éditorial**

Que le Québec s'approprié le développement de sa métropole ! >> 3



> **Survol et tendances**

États-Unis >> 4
Canada >> 5
Québec >> 6



> **Économie du Grand Montréal**

Le tourisme à Montréal :
une mise en valeur de la signature
de la métropole >> 12



> **Économiste invité**

L'interrelation entre Montréal
et les régions du Québec >> 15



> **Notre conjoncture économique**

Marché du travail >> 7
Marché de l'habitation >> 8
Marché financier >> 9
Commerce extérieur >> 11

> **Chronique DEC**

Le contrôle des prix
de l'industrie :
un effet de dissuasion
sur l'innovation >> 18

Le présent document porte sur des données d'avant le 28 avril 2005.

Tableau de Bord est une publication trimestrielle de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain réalisée en partenariat avec Développement économique Canada.

Directrice de la publication
Annie Vallières

Révision et coordination
Madeleine Murdock

Conception graphique
Talengo design inc.

Également disponible
sur le site Web de la Chambre :
www.cmmm.qc.ca

Pour nous joindre :
380, rue St-Antoine Ouest
Bureau 6000, Montréal QC H2Y 3X7
Tél. : (514) 871-4000
Téléc. : (514) 871-1255

Rédacteurs
Frédéric Dumais
Aude Perron

Collaboration
Fernand Martin, U de M.
Gino Bertone, DEC

Impression
Au Point - Reprotech

Société canadienne des postes –
Envoi de publications canadiennes –
Convention no 40063203

Éditorial

Que le Québec s'approprie le développement de sa métropole !

Par Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction, Chambre de commerce du Montréal métropolitain



Une fois de plus, en omettant de mentionner explicitement Montréal au rang de ses priorités stratégiques, le dernier budget du gouvernement du Québec a mis en évidence le «malaise québécois» à l'égard de la métropole.

Personne ne remet en question le fait que, statistiquement parlant, Montréal soit indéniablement la locomotive économique du

Québec et que, lorsque Montréal performe à tous égards, c'est tout le Québec qui en bénéficie. Toutefois, aussi vraies que soient ces affirmations, le malaise québécois face à sa métropole est tel que l'on préfère généralement ne pas en parler, comme si le sous-entendu allait suffire à exploiter tout son potentiel.

Or, à force de ne pas inclure la métropole dans le vocabulaire politique courant du Québec, on se trouve à entretenir le mythe qu'entre Montréal et les autres régions du Québec, les rivalités sont plus grandes que les intérêts communs. Et pourtant, ces intérêts sont nombreux, à commencer par la prospérité du Québec.

L'un des impacts déplorables de cette situation est qu'il est de plus en plus difficile d'évaluer un projet ou une décision gouvernementale sur la seule base de son mérite. Trop souvent, une logique de rivalité pour l'allocation des fonds publics vient teinter cette évaluation, de sorte que nos gouvernements sont beaucoup plus incités à saupoudrer qu'à bien gérer.

Si, comme Québécois, nous faisons l'évaluation de notre performance économique avec le même regard qu'une assemblée d'actionnaires, nous ferions rapidement le constat suivant : le Québec ne tire pas assez profit de sa métropole. Car, si Montréal peut avoir l'air riche dans le contexte québécois, elle a plutôt l'air du parent pauvre lorsqu'elle est comparée aux 26 plus grandes agglomérations urbaines d'Amérique du Nord, pour ce qui est du revenu brut par habitant... Montréal arrive au 26^e et dernier rang.

Ainsi, plus que la disparité de la richesse entre les différents niveaux de gouvernement, les difficultés financières du gouvernement du Québec ont probablement plus à voir avec une création insuffisante de richesse au Québec – et cette création insuffisante origine en grande partie du fait que son moteur économique ne tourne pas à plein régime.

Ce qui nous amène, à la Chambre, à formuler le souhait que le Québec, d'est en ouest, *s'approprie* le développement de Montréal. Que le Québec parle de sa métropole au même titre qu'il parle de sa capitale nationale. Que l'on considère Montréal comme une richesse collective pour les Québécois, comme le pétrole en est une pour les Albertains. Et que l'un des mandats fondamentaux de tout gouvernement québécois soit d'en tirer le maximum de bénéfices, de sorte que tous les Québécois regarderaient la performance économique de Montréal comme on regarde le rendement de ses placements.

S'approprier le développement de la métropole, cela veut aussi dire que les régions du Québec devraient y recourir davantage pour appuyer leur développement. Montréal devrait être utilisée de manière systématique comme la vitrine privilégiée de tous les produits et savoir-faire que l'on trouve dans les différentes régions. Quelle meilleure occasion, pour les gens de La Pocatière, de faire la démonstration de leur talent et de leur génie que de fabriquer la nouvelle génération des wagons du métro de Montréal !

Et loin de voir cela comme une intrusion, je suis certaine que les Montréalais se réjouiraient de voir leurs concitoyens du Québec leur en demander davantage. Car jamais, la région métropolitaine de Montréal n'a remis en question sa contribution à la richesse collective québécoise et au développement des régions. Bien au contraire : quand Montréal réussit à jouer son rôle de locomotive économique et qu'elle permet au gouvernement du Québec d'avoir une capacité accrue de redistribution – grâce aux 25 milliards qu'elle apporte dans les coffres de la province – la métropole est d'abord fière de sa contribution.

Avec tous les Saguenéens, les Gaspésiens, les Québécois, les Madelinots qui vivent aujourd'hui dans la région métropolitaine à côté des Montréalais *pur-béton*, Montréal est bien plus québécoise qu'on ne le laisse croire. Et je suis convaincue que si l'on insistait davantage sur nos traits communs et sur l'apport de Montréal au Québec, c'est tout naturellement que le Québec s'approprierait le développement et le rayonnement de sa métropole.

Isabelle Hudon



Survол et tendances

États-Unis

Nuages à l'horizon

Au premier trimestre de 2005, le **PIB** américain a enregistré une croissance annuelle de 3,1 %, en repli par rapport à la croissance du trimestre précédent (3,8 %). Cette performance, en deçà des attentes, a trouvé son explication dans le recul de la demande intérieure à 3,2 %, qui affichait 4,5 % au trimestre précédent. La poussée des importations à 14,7 %, alors que les exportations n'ont crû que de 7 %, est également en cause, ce qui fait que le déficit commercial trimestriel a grugé 1,5 point à la croissance économique.

La **productivité**, qui a un effet direct sur le PIB, a augmenté à 3,2 % au dernier trimestre de 2004 en données annualisées par rapport au même trimestre de 2003. Les heures travaillées en moyenne par les Américains ont affiché une baisse (-1,3 %) au quatrième trimestre par rapport au même trimestre de 2003, ce qui a permis aux entreprises américaines d'être davantage productives. Depuis 2002, ces dernières ont enregistré de très hauts gains de productivité, et 2004 n'a pas échappé à cette règle (+4 %).

Du côté du marché de l'**emploi**, ce sont 504 000 postes qui ont été créés au premier trimestre de 2005. Alors que le gain de mars (+110 000) est le plus décevant des résultats enregistrés depuis juillet dernier, la performance de février détonne (+262 000) sans toutefois avoir ravivé la crainte de l'inflation.

À ce sujet, l'**inflation** est déjà bien alimentée par les cours du pétrole et la faiblesse du billet vert. Sous ces pressions, elle est passée en vitesse supérieure au début de 2005, poursuivant sa tendance à la hausse : en effet,

l'inflation annuelle s'est chiffrée à 3 % en janvier et en février, puis à 3,1 % en mars. Elle est donc étroitement surveillée par la Réserve fédérale. Le 22 mars dernier, la Fed a poursuivi sa politique de resserrement monétaire amorcée à la réunion en juin 2004, en relevant son **taux directeur** à 2,75 %. Elle a maintenu sa ligne de conduite à l'effet d'un «rythme mesuré» de resserrement, ce qui laisse envisager de prochaines hausses de taux qui pourraient freiner la consommation.

Quant à la **balance commerciale** américaine, son déficit du mois de février s'est hissé à un niveau record à 61 milliards \$ (+4,3 %), dépassant le sommet de novembre 2004. Ce niveau s'explique par la hausse des importations (+1,6 %), générées par une forte demande de pétrole et de vêtements, pendant que les exportations se sont maintenues (+0,1 %). Les États-Unis ont déjà commencé à subir le contrecoup de l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV) : les importations de ces produits ont augmenté de 62,4 % dans les deux premiers mois de 2005 par rapport à 2004, ce qui a pour effet d'accroître le déficit de la balance commerciale des États-Unis avec la Chine. Déjà en 2004, ce déficit s'est élevé à 162 milliards \$, constituant plus de 25 % de leur déficit commercial total. Washington accuse la sous-évaluation du yuan, fixé au dollar américain à 8,28 depuis 1994, qui donnerait lieu à des échanges commerciaux moins «équitable».

Au chapitre des **finances publiques**, le déficit du compte courant américain a atteint un niveau record à 412 milliards \$ en 2004, et les économistes prédisent qu'il atteindra 427 milliards \$ cette année. Avec la hausse des taux d'intérêt prévue aux États-Unis, le service de la dette coûtera bientôt plus cher, ce qui pourrait alimenter davantage le déficit du pays. ■

Survол et tendances

Canada

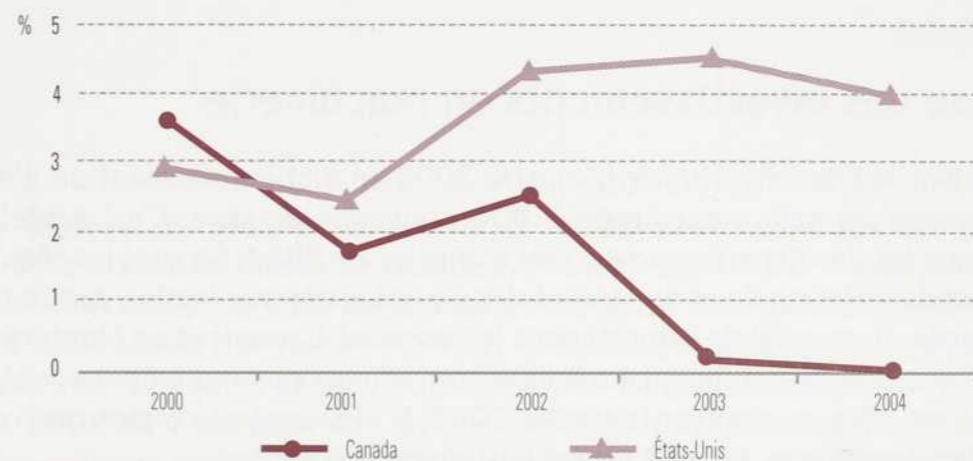
Des entreprises et des consommateurs confiants

En 2004, le PIB canadien a affiché une hausse de 2,8 %, malgré la contraction des exportations enregistrée aux 3^e et 4^e trimestres. Cette performance s'est observée en partie dans le commerce de gros (+6,2 %), dans le commerce de détail (+3,9 %) et, surprise, également dans la fabrication (+3,9 %). Les données de janvier ont indiqué aussi une croissance de 0,2 % du PIB soutenue par des ventes au détail qui ont repris du tonus (+2,1 %), par rapport à décembre 2004.

Plus précisément, dans les communiqués mensuels sur le **commerce de détail**, Statistique Canada relève que ce secteur qui était en repli en décembre (-1,3 %), a remonté la pente en janvier (+2,1 %), en raison des cartes-cadeaux qui sont échangées après Noël. Puis en février, il a affiché des ventes record, à 30,4 milliards \$, grâce aux segments des vêtements et accessoires (+4,1 %) et de l'automobile (+2,4 %). Quant au **commerce de gros**, il est en hausse depuis octobre, à l'exception d'un petit recul en janvier (-0,2 %). En février, la croissance de ce secteur (+1,1 %) s'est faite dans les produits divers (+3,9 %), dans les produits alimentaires (+2,6 %) et dans les machines et les fournitures (+4,3 %). Selon certains analystes, la **confiance des consommateurs** a beaucoup joué dans la vigueur du commerce. En 2004, le revenu disponible réel a crû de 2,4 %, tandis que l'inflation, mesurée par l'indice de référence de la Banque du Canada, s'est chiffrée à 1,6 % sur la même période. La croissance du revenu disponible étant plus importante, les ménages ont été plus enclins à consommer.

Mais pour les entreprises, le portrait est plus sombre : la croissance de la **productivité** a été nulle en 2004 (0 %), en baisse par rapport aux résultats de 2003 (+0,2 %). La performance de 2004 est la pire à être enregistrée en huit ans, car la hausse du nombre d'heures travaillées (+2,8 %) a rejoint le niveau de croissance d'un PIB bridé par un dollar fort, ce qui n'engendre aucun gain de productivité. Si rien n'est fait, ces deux années consécutives de stagnation pourraient fragiliser la croissance à court terme. Mais, malgré la vigueur du huard en 2004, les entreprises canadiennes ont investi dans leur productivité au cours des derniers mois. En effet, les **importations de machines et équipement** ont augmenté de 6,8 % entre novembre 2004 et février 2005.

Quant à la **capacité industrielle**, elle a augmenté à 86 % au quatrième trimestre de 2004 (comparé à 85,7 % au trimestre précédent). Il s'agit de la meilleure performance enregistrée depuis le sommet du premier trimestre de 1988, à 87,2 %, ce qui indiquerait que l'économie canadienne s'approche de son plein potentiel. Un autre signe positif est



Productivité du travail (production par heure travaillée) - Variation annuelle

Source : Statistique Canada

la **reprise de confiance des entreprises** : le plus récent sondage trimestriel de la Banque du Canada révèle que 44 % des entreprises prévoient que le volume des ventes augmentera au cours des 12 prochains mois, et 50 % pensent que le niveau d'emploi sera plus élevé au cours de cette même période.

Au chapitre du commerce international, en 2004, les **exportations** n'ont cessé de régresser depuis le sommet annuel atteint en juillet à 38,1 milliards \$, à l'exception du gain de décembre (+3,6 %) par rapport à novembre. Sur les deux premiers mois de 2005, elles évoluent en dents de scie. Quant aux **importations**, le cumul de 2004 a affiché une progression de 6,2 % par rapport à celui de 2003. Cette croissance se reflète aussi sur les deux premiers mois de 2005, alors que les importations de janvier ont crû de 18,5 % par rapport à janvier 2004. Par ailleurs, la **balance commerciale** s'est améliorée de 15,6 % en 2004 par rapport à l'année précédente, grâce au fait que la balance avec les États-Unis est davantage excédentaire que celle avec les autres pays n'est déficitaire. Les balances commerciales mensuelles de janvier et de février 2005 sont également positives.

Malgré des exportations décevantes au quatrième trimestre de 2004 et une économie qui approche son plein potentiel grâce à la vigueur de la capacité industrielle et de la demande intérieure, la Banque du Canada a décidé de maintenir son **taux directeur** à 2,50 % en avril dernier. Mais à la lumière d'une inflation gonflée par les prix de l'essence, les économistes présagent que les taux d'intérêt vont s'accroître bientôt. ■

Survol et tendances

Québec

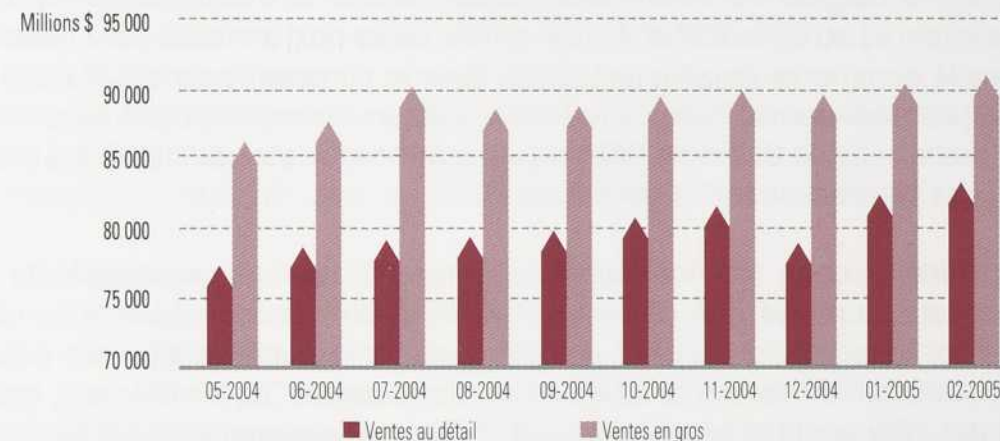
Hausse des investissements en machinerie

Au Québec, le bilan du premier trimestre 2005 en matière de **création d'emplois** affiche un gain modeste de 6 900 nouveaux emplois. C'est toutefois mieux que les 2 600 perdus au dernier trimestre de 2004. Ce sont les régions de la Capitale-Nationale et de Montréal qui y ont contribué le plus, tandis que la morosité du marché de l'emploi dans le Bas-Saint-Laurent et en Montérégie a porté une ombre au tableau. La bonne nouvelle est que ces emplois sont de qualité : en effet, au premier trimestre 2005, 9 900 postes à temps plein ont été créés, tandis que 3 000 à temps partiel ont été perdus.

Cette faible croissance de l'emploi pourrait affecter le secteur de l'habitation dans la prochaine année, et peut-être le fait-elle déjà. Malgré des taux hypothécaires historiquement bas, les **mises en chantier** ont plongé (-17,4 %) pendant le premier trimestre de 2005 pour retrouver des niveaux de 2003. C'est le recul des mises en chantier dans les RMR, surtout au niveau des copropriétés, qui a entraîné à la baisse le marché québécois de l'habitation.

Ainsi, il semble que la faiblesse des taux d'intérêt n'ait pas profité au marché immobilier autant qu'aux consommateurs. Effectivement, le climat économique, grâce à une inflation soutenue à 2,2 % au premier trimestre, est demeuré favorable à la consommation, ce qui a eu des retombées positives sur le **commerce de détail**. Ce secteur, en croissance depuis plusieurs années, a dégagé des gains mensuels constants depuis avril 2004. En février, les ventes annualisées ont atteint un sommet totalisant 83,1 milliards \$. Le **commerce de gros** a fait de même, avec des ventes record en février se chiffrant à 90,7 milliards \$. La vigueur de ces deux secteurs de commerce s'est répercutée sur la croissance de l'économie québécoise en début d'année. En effet, en janvier 2005, le PIB a progressé de 1 % par rapport à décembre, grâce aux bonnes performances des fabricants et des détaillants.

Sur l'ensemble de 2004, le **PIB réel**, qui regroupe tous les secteurs économiques, s'est accru de 2,5 % en 2004. Les industries de services (+3,4 %) ont davantage contribué à cette hausse annuelle, comparativement aux industries productrices de biens (+0,7 %), minées par un dollar fort. Le secteur de la fabrication, qui compte pour environ le cinquième du PIB québécois, a enregistré une croissance annuelle de 1,6 %.



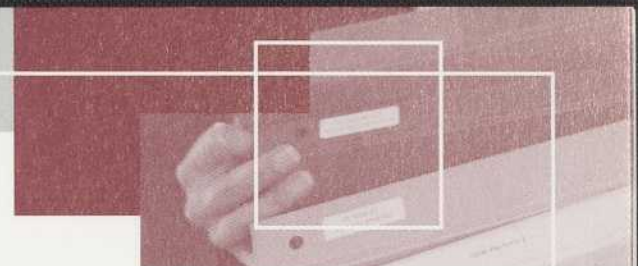
Ventes en gros et au détail au Québec

Source : Institut de la statistique du Québec

Au chapitre du commerce international, le cumul des **exportations** québécoises sur l'année 2004 a crû de 6,8 % par rapport à 2003, tandis que celui des **importations** a augmenté de 7,9 % sur la même période. En janvier 2005, les exportations ont démarré en force, se chiffrant à 6 milliards \$, puis ont fléchi à 5,3 milliards \$. Pendant ce temps, les importations de janvier se sont chiffrées à 5,6 milliards \$ puis à 5,7 milliards en février. Quant à la **balance commerciale**, tandis que le cumul de 2003 dégageait un excédent de 593 millions \$, celui de 2004 était déficitaire de 35 millions \$. En 2005, si la balance commerciale de janvier renoue avec les gains (+432 millions \$) après 7 pertes mensuelles consécutives, celle de février a plongé dans le rouge (-480 millions \$).

Pour affronter la vigueur du dollar et la concurrence internationale, les trois premiers trimestres de 2004 démontrent que les entreprises ont opté pour la **modernisation des équipements et de la machinerie**. En effet, les investissements ont crû de 9,4 % par rapport à 2003. Cette tendance s'accroîtra peut-être grâce aux mesures annoncées par le ministre Audet dans son budget 2005-2006, plus spécifiquement grâce au crédit de taxe sur le capital de 5 % pour les investissements en matériel de fabrication et de transformation, et à l'allègement du fardeau fiscal par réduction, dès 2006, de la taxe sur le capital (de 0,6 % à 0,29 % à terme). ■

Notre conjoncture économique



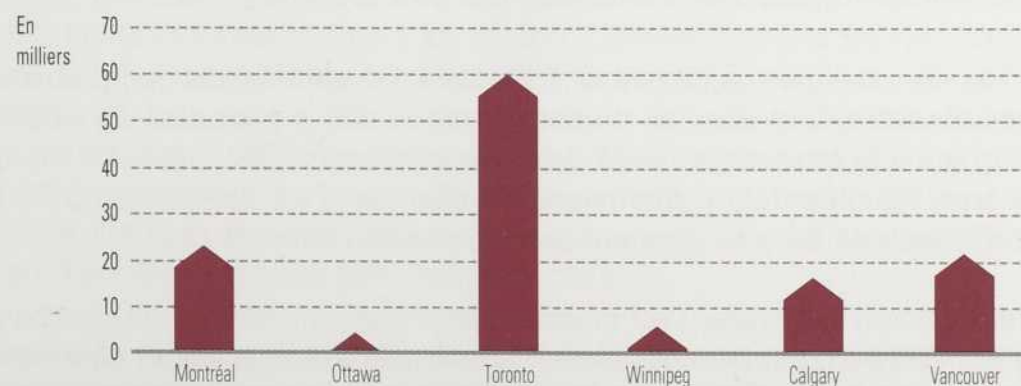
Marché du travail

À Montréal et au Québec, les emplois en fabrication se maintiennent

Le bilan **montréalais** de l'emploi au premier trimestre 2005 est positif avec 31 400 nouveaux emplois grâce à des gains dignes de mention en janvier (+23 900). Cette croissance sur l'ensemble de la période s'est observée pour une bonne part dans les secteurs de l'enseignement, de la construction et de la fabrication, à raison de gains mensuels réguliers.

Pourtant, la concurrence asiatique et la vigueur du dollar canadien ont continué de malmener quelque peu le secteur de la fabrication. En février, le manufacturier de vêtements de sport Gildan a annoncé l'abolition de 115 postes, qui est entrée en vigueur le mois suivant, en raison de la disparition des quotas à l'importation sur le textile au 1^{er} janvier 2005. En février également, Viasystems, fabricant de cartes de circuits imprimés, a annoncé qu'il mettrait la clé dans la porte supprimant ainsi 780 emplois cet été.

Un mois de janvier faste a permis au taux de chômage de reculer, passant de 9,2 % à 8,7 %. En février, même si l'emploi est resté stable (-100), le taux de chômage a poursuivi sa chute, glissant à 8 %, en raison d'une population active en repli de 14 200 personnes. Le mois suivant, 11 000 personnes ont intégré la population active et seulement 7 600 emplois ont été créés, ce qui a fait grimper le taux de chômage à 8,2 %.



Création nette d'emplois 2004 - Villes du Canada

Source : Conference Board du Canada

Au **Québec**, le premier trimestre de 2005 s'est soldé par un gain de 6 900 emplois, en baisse de plus de 50 % par rapport à la même période de 2004 (+14 000). Le mois de janvier a enregistré une croissance de l'emploi (+15 700), tandis que février (-3 400) et mars (-5 400) ont quelque peu terni le portrait. Les gains de janvier se sont faits dans les secteurs du commerce (+11 300), de l'hébergement et des services de restauration (+9 400) de même que du transport (+8 800), pendant que des emplois ont été perdus majoritairement dans les services aux entreprises relatifs aux bâtiments et autres (-7 400). Le secteur de la fabrication s'en est sorti presque indemne (-400); il s'illustre d'ailleurs sur l'ensemble du trimestre avec la création de 10 400 postes.

Au premier trimestre de 2005, le taux de chômage a reculé, passant de 8,4 % en janvier, à 8,2 % au mois de mars. Cela s'explique par les gains faits en matière d'emploi pendant la période correspondante (+6 900), et également par le retrait de 11 300 personnes de la vie active, diminuant ainsi le nombre de chômeurs.

Au **Canada**, le premier trimestre de 2005 affiche un bilan positif avec 25 300 nouveaux emplois, ce qui représente une amélioration notable au gain de 2 300 emplois enregistré durant la même période en 2004. Ce cumul s'explique par la création de 26 600 postes en février, tandis que les performances de janvier (-5 700) et de mars (+4 400) se sont pratiquement neutralisées. Pendant ce temps, le taux de chômage, à 7 % depuis décembre, est demeuré stable les deux premiers mois de l'année. Puis en mars, il a fléchi à 6,9 % retrouvant ainsi son niveau de janvier 2001.

Durant ce premier trimestre, ce sont principalement les secteurs du commerce (+ 32 000) et de l'enseignement (+19 200) qui ont soutenu le marché de l'emploi. En contrepartie, le secteur de la fabrication a encaissé un recul de 14 000 postes. Plus morose encore, celui de l'hébergement et de la restauration a perdu 29 200 emplois que Statistique Canada explique par le conflit dans la Ligue nationale de hockey. Quant au secteur de la construction, il a manifesté des signes d'essoufflement, ce qui contraste avec le boom

Notre conjoncture économique

de 2004 : les pertes d'emplois se sont chiffrées à 11 000 en février et à 1 100 en mars par rapport au mois précédent.

En janvier, le Québec s'est affiché comme le champion provincial de la création d'emplois avec 15 700 nouveaux postes, tandis que l'Ontario a enregistré un repli de 28 300. Le mois suivant, notre voisine s'est ressaisie avec un gain de 19 100 postes. Mais sur l'ensemble du trimestre, ce sont l'Alberta (+13 500) et la Colombie-Britannique (+11 500) qui ont fait meilleure figure avec des gains mensuels réguliers. ■

Marché de l'habitation

Ralentissement de la croissance immobilière

À **Montréal**, le marché de l'habitation a montré des signes d'essoufflement au premier trimestre de 2005. En effet, 4 416 unités ont été mises en chantier, en baisse de 19,6 % par rapport à la même période l'année précédente. Mais la marche était haute : le premier trimestre de 2004 a présenté un mois record en mars avec 2 692 mises en chantier, la meilleure performance mensuelle depuis février 1989.

C'est la couronne nord qui a soutenu le marché dans la région montréalaise durant le 1^{er} trimestre de 2005. Ce sont les logements locatifs qui ont volé à la vedette : ils ont crû de 82 % ce trimestre par rapport à la même période en 2004.

Inversement, la construction résidentielle dans la couronne sud et dans Vaudreuil-Soulanges a continué de péricliter, une tendance déjà observable l'automne dernier¹ en raison d'un marché de l'emploi peu vigoureux. À Longueuil notamment, le nombre d'unités bâties en février a plongé de 71 %, passant de 140 en 2004, à 41 en 2005.

Quant à l'Île de Montréal, la performance des deux premiers mois a dépassé de 5 % celle de la même période en 2004. Mais mars a été particulièrement morose : seulement 443 mises en chantier contre 1 175 en 2004 (-62 %).



Source : Conference Board du Canada

Tous les types d'habitation y sont en baisse, mais particulièrement celles destinées à la copropriété (-39,7 %).

Au **Québec**, sur l'ensemble des trois premiers mois de 2005, le marché immobilier a décliné dans les centres urbains comptant 10 000 habitants et plus, malgré un mois de janvier en hausse. De 8 412 au premier trimestre en 2004, le nombre de mises en chantier a glissé à 7 172 (-15 %). Ce repli s'est observé dans le segment des logements collectifs (-19 %) et ce sont les régions métropolitaines de recensement (RMR) telles que Montréal, Gatineau et Sherbrooke qui y ont contribué le plus. La SCHL n'est pas surprise de la baisse en février puis en mars des logements collectifs, car elle estime que ce rythme de construction ne pouvait pas être soutenu.

Malgré cela, les villes de Québec et de Trois-Rivières sont sorties gagnantes du bilan trimestriel. En effet, à Québec, le nombre d'unités bâties est passé de 1 034 à 1 321 (+28 %), grâce à la croissance notée dans les logements collectifs (+49 %). Quant à Trois-Rivières, l'augmentation des mises en chantier s'est chiffrée à 13 % et s'est également effectuée dans le segment des logements collectifs (+47 %).

Au **Canada**, le boom immobilier s'est maintenu pour plusieurs raisons : le marché de l'emploi chez les 45-64 ans est très vigoureux. Par exemple, entre janvier et décembre 2004, tandis que l'emploi dans cette tranche d'âge a crû de 4,2 %, l'emploi chez les 25-44 ans n'a progressé que de 1,5 %. De plus, le vieillissement de la population fait en sorte que davan-

1. Voir le communiqué de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) du 8 novembre 2004.

Notre conjoncture économique

tage de Canadiens sont aujourd'hui propriétaires. Enfin, la faiblesse des taux hypothécaires, alimentée par un dollar fort, a permis à de nombreux Canadiens d'accéder à la propriété.

En données désaisonnalisées annualisées (DDA), le marché de l'habitation a bien amorcé l'année. Les mises en chantier du mois de janvier se sont maintenues au-dessus de la barre des 200 000, tandis que février et mars ont enregistré des niveaux de 217 800 et de 218 500 unités de logement. Au cumul, cela représente toutefois un repli de 5,9 % par rapport au premier trimestre de 2004.

Le segment des logements locatifs a affiché une progression entre janvier et mars (+19,2 %), au point que la mise en chantier de ce type d'habitation l'a emporté sur celle des logements individuels dans les centres urbains de 10 000 habitants et plus, en février et mars.

Sur une base régionale, de janvier à mars, les mises en chantier ont régressé dans les provinces de l'Atlantique (-8,4 %) et au Québec (-12 %), mais elles ont marqué une hausse en Ontario (+7,3 %), dans les Prairies (+29,6 %) et en Colombie-Britannique (+23,2 %). ■

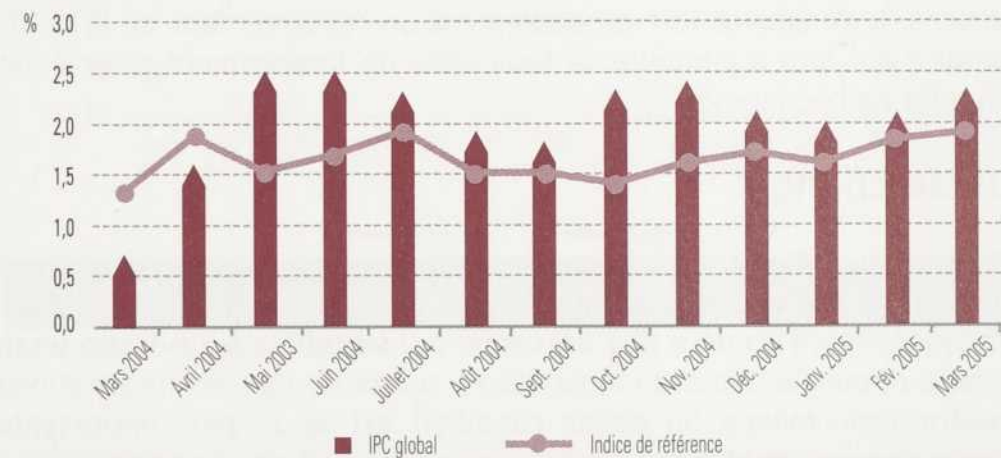
Marché financier

Taux d'inflation

En janvier, l'indice des prix à la consommation (IPC) a légèrement baissé par rapport à décembre, passant de 2,1 % à 2 %. En faisant abstraction de l'agrégat «énergie» dans l'IPC, l'inflation s'est élevée à 1,5 % entre janvier 2004 et janvier 2005, ce qui démontre la forte volatilité de cet élément. L'indice de l'énergie a crû de 7,3 % sur cette même période, en raison d'une hausse du prix de toutes ses composantes, notamment le mazout (20,5 %), l'essence (+8,6 %) et le gaz naturel (+6,5 %). Le mois suivant, l'IPC a grimpé de 2,1 %, puis de 2,3 % en mars, en raison de la hausse des prix de l'essence. Selon Statistique Canada, ce prix figure au premier rang des facteurs qui expliquent l'augmentation de l'IPC depuis 11 mois.

Avec l'indice de référence², créé par la Banque du Canada pour mesurer l'inflation, le scénario se répète à peu de choses près. L'indice s'est établi à 1,6 % en janvier. Le coût

de remplacement, par le propriétaire, de la portion usée de la structure des logements (+6 %), les impôts fonciers (+4,3 %) et les repas au restaurant (+2,5 %) sont les principaux éléments en cause. En février, l'indice de référence s'est établi à 1,8 %, ce qui est attribuable à l'augmentation du prix des voyages organisés, très populaires durant ce mois d'hiver et assujettis aux fluctuations du prix du kérosène. Les replis observés dans le matériel et les fournitures informatiques (-22,1 %), les vêtements pour enfants (-5,9 %) et pour femmes (-2,3 %) sont cependant venus quelque peu brider cette inflation.



Inflation - Taux de variation de l'IPC sur 12 mois

Source : Banque du Canada

Taux d'intérêt

La lecture qu'a faite la Banque du Canada de la conjoncture canadienne et internationale, le 12 avril dernier, concorde avec les prévisions présentées dans sa dernière Mise à jour du *Rapport sur la politique monétaire*, datant du 27 janvier. En effet, l'économie canadienne continue de tourner en-deça des limites de sa capacité de production et de s'ajuster aux changements en cours dans l'économie mondiale tels que la forte demande pour les matières premières, le rythme d'expansion effréné des pays asiatiques et la haute volatilité du prix de l'or noir. C'est pourquoi, le 1^{er} mars ainsi que le 12 avril

2. L'indice de référence représente l'indice d'ensemble sans les huit composantes les plus volatiles que sont les fruits, les légumes, l'essence, le mazout, le gaz naturel, les intérêts hypothécaires, le transport interurbain et les produits du tabac.



Notre conjoncture économique

2005, la banque centrale a maintenu à 2,50 % son taux de financement à un jour. Il est fixé à ce niveau depuis le 19 octobre 2004.

Dans son *Rapport sur la politique monétaire* publié le 14 avril dernier, la Banque anticipe que l'économie renouera à court terme avec son plein potentiel, en raison d'une demande intérieure forte. Plus précisément, elle table sur une croissance de l'économie canadienne évaluée à 2,5 % en 2005 et à 3,25 % en 2006. Pendant ce temps, l'inflation, stimulée par cette croissance, atteindra le niveau cible de 2 % à la fin de 2006, selon ces mêmes prévisions. Il s'ensuivra fort probablement un resserrement de la politique monétaire qui fera augmenter le taux cible de financement pour éviter la surchauffe de l'économie.

Taux de change

L'évolution du dollar canadien continue de faire couler beaucoup d'encre : après avoir atteint un sommet annuel le 22 mars dernier, à 83,20 cents US, il a tranquillement amorcé une descente, qui se chiffre à 2,6 % en un mois. D'ailleurs, depuis le début du mois d'avril, parmi les devises internationales, la contre-performance du dollar canadien est la 2^e plus importante et plusieurs raisons l'expliquent.

Tout d'abord, le Canada étant un exportateur net de matières premières, dont le pétrole, sa devise est très sensible aux fluctuations du prix du baril de l'or noir. Ainsi, malgré le record historique atteint le 4 avril 2005 à 58,28 \$US le baril, ce prix a reculé, ce qui exerce une influence à la baisse sur notre dollar.

De plus, le climat politique actuel est menacé par le déclenchement d'élections précipitées, à la suite des révélations émanant de la commission Gomery sur le scandale des commandites. Sur les marchés, reconnus pour leur aversion à l'incertitude, la demande pour des actifs canadiens aurait diminué.

Enfin, à sa dernière réunion, la Banque du Canada a décidé de maintenir son taux directeur à 2,50 %, alors que la Réserve fédérale a haussé le sien à 2,75 % le 22 mars dernier – et laisse entendre que le resserrement monétaire aux États-Unis devrait se poursuivre au courant de 2005 –, dépassant

ainsi le taux canadien pour la première fois depuis avril 2001. Cela rend moins intéressants les placements libellés en dollars canadiens et réduit la demande pour le huard.

Marchés boursiers

Après que le prix du baril ait atteint un niveau record au début du mois d'avril, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) est venue rassurer les marchés sur la disponibilité du pétrole. Dans son *Monthly Oil Market Report* publié le 12 avril, l'agence révèle que la croissance de la demande chinoise pour le pétrole brut est en baisse. La croissance annuelle de cette demande s'est chiffrée à 5,4 % en janvier 2005, en chute par rapport au niveau de janvier 2004, qui était à 16,1 %. Le scénario s'est répété en février : la croissance de la demande s'est évaluée à 5,4 % également, comparativement à 25,8 % au même mois de 2004. De plus, au mois de mars, l'offre était à la hausse en provenance des pays de l'OPEP et également des autres pays producteurs.

Quant aux métaux de base, les cours ont poursuivi leur ascension, en raison de l'actuelle croissance économique mondiale et de la voracité de la Chine pour les matières premières (on parlerait même d'un oléoduc qui la relierait à l'Alberta !). Mais selon certains économistes, ce cycle haussier tirerait à sa fin, car la politique de resserrement monétaire qui prévaut aux États-Unis devrait faire régresser la consommation et donc, les importations chinoises. Si cela devait se confirmer, les indices canadiens en pâtiraient beaucoup, comparativement au S&P 500 ou au Dow Jones par exemple, étant donné leur forte pondération dans les métaux. Par exemple, dans le cas du S&P/TSX, cette proportion s'élève à 18 %.

Ce printemps, les plus récents résultats des indicateurs de l'économie américaine font état de gains décevants en matière d'emploi en mars (+110 000 postes); une balance commerciale déficitaire en février (61 milliards \$US); des ventes au détail dont la croissance a ralenti en mars (+0,3 %); de même qu'une hausse de l'inflation en mars (+0,6 %). Les marchés ne se sont pas faits attendre et reflètent cette morosité. De plus, deux des géants de l'automobile ont révisé à la baisse leurs attentes de profits : GM, le numéro un mondial, a rapporté une perte de 1,1 milliard \$US au premier trimestre 2005, tandis que Ford, qui tablait sur un bénéfice de 1,5 milliard \$US, prévoit maintenant terminer l'année sans gain. Également, quelques-uns des baromètres de la haute technologie, tels que IBM, ont annoncé des résultats trimestriels décevants, ce qui n'apporte pas de soutien aux indices boursiers. ■

Notre conjoncture économique

Commerce extérieur

Québec : au gré des exportations d'avions

QUÉBEC

Les **exportations** québécoises ont évolué en dents de scie en début d'année : elles ont crû de 11,8 % en janvier, passant à 6 milliards \$, mais cette augmentation a été presque entièrement perdue en février, avec une baisse de 11,6 %. La croissance du mois de janvier s'est observée principalement dans le secteur des avions entiers avec moteurs, dont les exportations ont progressé de 137,5 % en janvier, pour atteindre une valeur de 1,1 milliard \$. En février, les exportations de ce produit ont plongé à 366,8 millions \$. Quant à la destination, les exportations vers les États-Unis – premier partenaire commercial du Québec – ont progressé de 15,3 % (+649,2 millions \$) en janvier, puis ont reculé de presque autant (-11,6 %) le mois suivant. Quant aux exportations vers la Chine, elles sont à la baisse pour les deux premiers mois de 2005, avec un repli de 56,6 % sur cette période.

Au chapitre des **importations**, elles ont été en légère hausse en janvier (+0,5 %) et en février (+3,1 %). Sur une base sectorielle toutefois, en janvier, la croissance des produits chimiques organiques (+121,7 %) et celle du pétrole brut (+6,7 %) ont volé la vedette, tandis que la catégorie des automobiles et châssis s'est contractée de 24,3 %. Mais, en février, cette dernière catégorie de produits a repris du tonus (+33,1 %), ce qui a permis d'expliquer la progression mensuelle des importations, toutefois freinée par le recul du pétrole brut (-9,6 %). Sur une base géographique, en janvier, la baisse de la valeur des importations en provenance des États-Unis (-130,5 millions \$) et de la Chine (-12,5 millions \$) a été compensée par l'augmentation de celles du Royaume-Uni (+149,4 millions \$). Le mois suivant, la hausse des importations a été soutenue par la croissance de celles en provenance des États-Unis (+8,8 %) et de la Chine (+9,7 %).

La balance québécoise du mois de janvier a renoué avec les excédents commerciaux pour la première fois depuis juillet 2004, se soldant par un gain de quelque 432 millions \$. En revanche, le mois suivant, la balance a enregistré un déficit commercial se chiffrant à 480 millions \$.

CANADA

En janvier 2005, les **exportations** ont reculé de 1,2 %, passant à 36 milliards \$. Ce mouvement baissier a trouvé son explication dans le secteur des produits énergétiques, dont les exportations se sont repliées de 12,3 % en janvier, alors que tous les autres secteurs affichaient une croissance. Cette contre-performance a été compen-



Commerce international de marchandises du Québec

Source : Institut de la statistique du Québec

sée en février par une hausse des exportations de 1,4 %, enregistrée dans tous les groupes principaux de marchandises. Pour ce qui est de la destination, la part des États-Unis dans les exportations canadiennes a reculé de 2,2 % en janvier, pour croître de 1,5 % en février, tandis que les exportations vers les autres pays se sont plutôt maintenues sur cette période de deux mois.

Au mois de janvier 2005, les **importations** ont atteint un sommet à 31,7 milliards \$, ce qui représente une progression de 1,9 %, qui n'a été que partiellement entamée avec le recul des importations de 0,2 % enregistré en février. La croissance de janvier s'est observée dans le secteur des produits de l'agriculture et de la pêche (+8,7 %) et dans celui des produits énergétiques (+2,2 %). Au chapitre de la provenance, les importations de l'Union européenne ont augmenté de 11,6 % en janvier et se sont maintenues le mois suivant. Celles provenant du Japon ont également enregistré une hausse (+28,7 %) en janvier, mais sont retombées à un niveau mensuel un peu plus habituel, soit 844 millions \$ en février.



Économie du Grand Montréal

Le tourisme à Montréal : une mise en valeur de la signature de la métropole

Qu'ils soient congressistes, voyageurs ou vacanciers, ils ont été 7 millions³, soit presque l'équivalent de la population totale du Québec, à arpenter les rues de Montréal l'an dernier. Les retombées économiques générées par ces touristes en font une des plus importantes sources de revenus, à la fois pour les commerçants et les entreprises de Montréal, de même que pour les divers paliers de gouvernement.

Que les visiteurs américains recherchent un cachet européen au cœur de l'Amérique, ou que les Européens découvrent une métropole américaine aux allures européennes, nombreux sont les touristes de passage qui tombent sous le charme de notre métropole. Montréal, avec le mélange de cultures qui la caractérise, est en effet unique, et c'est précisément là un des atouts majeurs sur lequel elle doit miser pour attirer les nombreux voyageurs en quête d'une destination originale et attrayante.

Cette unicité, si elle constitue un atout, doit être conjuguée à des infrastructures d'accueil des touristes de qualité puisqu'elles jouent un rôle prépondérant dans l'attrait de la ville face aux autres métropoles de l'Amérique du Nord et du monde, avec qui Montréal est en concurrence. C'est pourquoi la Chambre est d'avis qu'une attention particulière doit être portée à l'amélioration constante des infrastructures existantes et à l'aménagement de nouvelles qui répondent aux besoins de la clientèle touristique, tout comme l'a été le récent agrandissement du Palais des congrès, ou pourrait l'être la construction d'un nouveau centre de foires.

Les attraits et les charmes de Montréal

D'emblée, la métropole jouit d'une situation géographique de premier ordre pour attirer les touristes. Située à une heure de vol de villes comme Toronto, New York, Boston, Philadelphie et Washington, Montréal offre aussi de nombreuses liaisons aériennes directes avec les principales métropoles de l'Europe.

Les attraits fréquentés par les touristes venus de l'ensemble de ces métropoles sont nombreux et diversifiés. Tourisme Montréal en répertorie plus de 400 dans la grande région de Montréal, dont certains sont plus particulièrement prisés et qui sont reproduits dans le tableau qui suit.

Les dix attraits touristiques de Montréal les plus fréquentés en 2004

Attrait touristique	Nombre de visiteurs
Casino de Montréal	6 251 933
Vieux-Port de Montréal	5 523 421
Centre Bell	1 452 364
Jardin botanique et Insectarium	964 520
Biodôme de Montréal	805 463
Musée des beaux-arts	382 173
Parc Olympique (visites guidées du stade, observatoire de la tour)	291 672
Musée Pointe-à-Callière	277 548
Chapelle et Musée Marguerite-Bourgeoys	202 692
Musée d'art contemporain	170 117

Source : Tourisme Montréal, 2005.

Économie du Grand Montréal



La région de Montréal est aussi dotée de nombreuses attractions de moindre envergure, mais dont l'impact est loin d'être négligeable. En effet, que l'on pense aux musées tels que le Château Ramezay, le musée Marc-Aurèle Fortin ou le Centre d'histoire de Montréal, ils contribuent tous à l'attrait de Montréal.

De plus, une des principales caractéristiques de la métropole sur la scène internationale, et qui constitue un atout majeur, est certainement le fait que de nombreux festivals ont cours toute l'année à Montréal. À cet égard, la réputation internationale que certains événements ont acquise n'est plus à démontrer et contribue même à l'image projetée par Montréal sur la scène internationale. Le Festival international de Jazz de Montréal – dont on a souligné l'an dernier les 25 ans d'existence –, attire près de 2 millions de visiteurs annuellement. Or, il est à noter qu'une part importante de ces visiteurs est constituée d'étrangers provenant des quatre coins du monde qui sont à Montréal pour des séjours de plus ou moins longue durée.

La participation à ces grands événements s'est accrue sensiblement en 2004 par rapport à 2003, notamment dans le cas du Festival international de Jazz de Montréal et du Festival Montréal en lumière, qui ont chacun accueillis 100 000 visiteurs de plus que l'année précédente.

Les principaux événements culturels et sportifs montréalais en 2004

Événements	Nombre de visiteurs
Festival international de Jazz de Montréal	1 913 800
Festival Juste pour rire	1 707 800
FrancoFolies	814 000
Festival Montréal en lumière	516 200
Grand Prix Air Canada	317 000
Internationaux de tennis du Canada	166 400
Festival Nuits d'Afrique	140 000

Source : Tourisme Montréal, 2005.

Si de tels événements d'envergure font que la métropole est devenue l'une des plus festives en Amérique du Nord et que la qualité de vie offerte aux Montréalais est aussi une des plus recherchées, de plus petits événements, tels que le Festival Voix d'Amériques, le Mondial SAQ ou la Coupe du monde de cyclisme féminin, ajoutent largement à cet élément.

De bonnes assises, mais surtout, des mises à niveau

L'industrie du tourisme, en plus de constituer une fenêtre sur le monde, génère des retombées majeures pour Montréal. Elles étaient évaluées, pour 2004, à plus de 2 milliards \$. Cette industrie soutient aussi près de 67 000 emplois directs et indirects dans la région métropolitaine. Malgré cet état de fait, la Chambre est d'avis qu'il est nécessaire que cette industrie fasse l'objet d'une attention particulière pour que l'achalandage des touristes sur le territoire montréalais soit constamment en augmentation. À cet égard, la Chambre identifie deux initiatives structurantes qui ont cours présentement et qui permettront certainement d'augmenter le nombre de visiteurs et de touristes : la première consiste à améliorer l'offre touristique de la métropole, et la seconde, à raffiner l'image de marque de la métropole pour en faire la promotion sur la scène internationale.

Dans un premier temps, la Chambre est d'avis que la métropole a tout avantage à mettre en valeur son offre touristique et à ériger de nouvelles infrastructures qui puissent répondre aux besoins et aux exigences des visiteurs. À cet égard, la Chambre appuie la Société du Havre qui suggère de créer, près du Vieux-Montréal et aux abords du canal Lachine, un pôle touristique qui accueillerait, entre autres, un centre de foires aux standards internationaux de même qu'un complexe hôtelier. De tels projets, en plus de constituer un atout supplémentaire pour attirer des gens d'affaires et des visiteurs à Montréal, permettraient de redévelopper et de mettre en valeur des terrains situés à proximité du Vieux-Montréal, et dont le potentiel de développement est fort prometteur pour l'ensemble de la métropole.



Économie du Grand Montréal

À titre d'exemple de projets d'envergure ayant eu un impact significatif sur le développement de Montréal, au cours des dernières années, l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal en est certainement un. Ce projet a largement permis de positionner Montréal comme la deuxième destination nord-américaine et la première au Canada pour la tenue de congrès mondiaux, en plus de contribuer à hausser de 4 % le nombre de touristes de passage à Montréal en 2004 par rapport à 2003. En effet, au cours de l'année dernière, les 13 congrès internationaux tenus au sein de cet équipement d'envergure ont attiré près de 20 000 délégués provenant des quatre coins du monde, en plus de générer des retombées économiques estimées à 40 millions \$.

D'autre part, l'image de marque qu'utilise Tourisme Montréal sur la scène nationale et internationale pour faire la promotion de la métropole, en présentant ses caractéristiques les plus importantes et en assurant un positionnement adéquat, est pour la Chambre, une initiative majeure. Or, si de nombreux éléments doivent faire partie de cette image de marque, pour la Chambre, certains sont particulièrement représentatifs du dynamisme et de la vitalité culturelle de la métropole et devraient y figurer. À cet égard, Montréal offre de nombreux événements de toutes sortes qui, à l'instar de festivals comme le Festival de Musique de chambre de Montréal, les FrancoFolies, le Festival Montréal en lumières, ou d'événements sportifs tels que le Grand Prix Air Canada ou les Internationaux de tennis du Canada, font de Montréal, une métropole unique en Amérique du Nord.

Le tourisme représente pour Montréal une source de revenus majeure tant pour les commerçants et les divers paliers de gouvernement que pour le développement économique en général. Il contribue également largement, par la tenue de congrès et de foires commerciales, au positionnement de Montréal comme une des principales métropoles d'Amérique du Nord. Si Montréal met déjà en valeur, de brillante façon, les nombreux atouts dont elle dispose pour attirer ici les touristes, selon la Chambre, c'est la créativité qui devra être le moteur pour concevoir de nouvelles infrastructures, de même que l'image de marque de la ville doit s'adapter pour séduire les nouvelles clientèles de touristes et les inviter à visiter la métropole. Enfin, s'il ne suffit pas de mettre en valeur des attraits touristiques, il importe dans un monde de vive concurrence, de se fixer l'objectif d'exceller et de se doter des infrastructures les plus adéquates pour réellement se positionner parmi les métropoles les plus visitées. ■

Économiste invité

L'interrelation entre Montréal et les régions du Québec

Par Fernand Martin*, professeur titulaire au département de sciences économiques de l'Université de Montréal.



Pour comprendre l'évolution récente (1996-2001 et plus) des relations entre Montréal et les autres régions du Québec, il faut s'habituer à voir les dix-sept (17) régions administratives du Québec comme formant quatre groupes :

1. Communauté métropolitaine de Montréal (CMM);
2. La région métropolitaine-adjacente de Montréal : Estrie, Lanaudière (sauf la portion comprise dans la CMM), Laurentides (sauf la portion comprise dans la CMM), Montérégie (sauf la portion comprise dans la CMM), Centre du Québec et sud de la Mauricie (agglomération de Trois-Rivières);
3. Les «Capitales» nationales et leurs régions adjacentes (Québec, Chaudière-Appalaches, Outaouais);
4. Les régions périphériques : Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Nord-de-la-Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Ce qui est nouveau dans les relations entre Montréal et les régions du Québec, c'est que Montréal (Île) joue deux rôles⁴ : (i) Montréal, et parfois sa région métropolitaine-adjacente, est d'abord un débouché pour la main-d'œuvre (notamment pour les travailleurs hautement qualifiés) pour laquelle il n'y a pas

de demande locale ailleurs au Québec, et (ii) elle fournit ensuite des intrants à la couronne adjacente. Le phénomène de la croissance accélérée de cette couronne qui couvre un territoire situé au-delà de la banlieue, soit à plus ou moins une heure de route de Montréal, est également observé ailleurs au Canada et aussi aux États-Unis où le phénomène s'appelle croissance «exurb». Cette zone est caractérisée à la fois par du navettage et de l'émigration à partir de Montréal, ainsi que par un développement en bonne partie lié directement à Montréal. La structure industrielle varie d'une sous-région à l'autre, mais il y a toujours un certain lien avec Montréal. Par exemple, Saint-Hyacinthe fait partie d'un pôle de synergie englobant également Montréal, Longueuil et Sherbrooke⁵, en ce qui a trait à la grappe industrielle des sciences de la vie.

Le développement de cette couronne a pour conséquence que, si l'on ne considère pas l'immigration venant d'autres pays et provinces (ce qui donnerait un solde total légèrement positif), Montréal perd de la population; ainsi, en 2004, Montréal a vu partir 1,3 % de ses résidents, soit plus de 24 000 personnes qui ont choisi de s'installer dans la périphérie. De 1990 à 2004, 350 000 personnes ont quitté l'Île de Montréal pour les Couronnes autour de Montréal.

La double complémentarité (un débouché pour sortants des régions et un fournisseur d'intrants aux régions adjacentes) de Montréal avec les autres régions du Québec se manifeste dans la mobilité géographique des travailleurs hautement qualifiés (THQ) du Québec.

4. À part d'être le port d'entrée des immigrants venant d'autres pays.

5. L'Université de Sherbrooke a même un campus satellite ainsi qu'un hôpital affilié (Charles-Lemoyne) à Longueuil (région métropolitaine de Montréal).



Économiste invité

Pour la période 1996-2001, Montréal a un solde migratoire inter-régional de 8 490 travailleurs, dont 83 % étaient des THQ. Cependant le solde migratoire de la région métropolitaine-adjacente (telle que délimitée plus haut) est considérablement plus grand, soit de 28 310 travailleurs (Montérégie, 8 250; Lanaudière, 5 090; Laurentides, 17 140; Estrie, -135; Centre-du-Québec, 1 230; Mauricie, -3 265) dont 25 % sont des THQ. Pendant ce temps, les régions périphériques perdaient 34 215 travailleurs dont 30 % étaient des THQ⁶.

L'utilité de Montréal dans le cadre des relations inter-régionales se situe donc dans le fait qu'elle accueille les travailleurs en surplus des régions périphériques en leur offrant la possibilité de trouver à s'employer selon leur potentiel⁷. En retour, cela a pour effet de diminuer le chômage justement dans les régions en surplus de travailleurs, parfois au dépens de la croissance du taux de chômage à Montréal.

Dans le contexte de la nouvelle économie, la nouvelle concurrence vient, entre autres, de la Chine et de l'Inde. Ce sont ces pays qui, dans l'avenir, vont déterminer les coûts mondiaux de production et, par voie de conséquence, le niveau des salaires dans les industries de basse technologie, car ces nouveaux concurrents vont occuper une partie du secteur manufacturier traditionnel et des ressources naturelles. Déjà leur impact est réel sans être considérable. Voyez l'inquiétude des syndicats canadiens et américains en ce qui a trait à la délocalisation (outsourcing).⁸

Pendant un certain temps, on a pensé que, du point de vue de la nouvelle économie basée sur le savoir, Montréal n'était pas mieux située que Rimouski, et que le développement des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) représentait un ensemble de débouchés pour toutes les régions. Mais à l'usage, on constate que les NTIC sont plutôt portées à consolider une autre tendance structurelle qui est à l'œuvre depuis déjà plusieurs décennies (voir plusieurs siècles) : l'urbanisation. De façon plus spécifique, les NTIC permettent une certaine décentralisation des milieux de travail et des unités de production, à l'intérieur cependant de zones où un navettage occasionnel est possible à un coût acceptable. Ce navettage est nécessaire car l'accès à l'information «codifiée» que permettent les NTIC ne remplace pas l'accès à l'information «tacite» qui requiert toujours la proximité physique des personnes, une composante essentielle pour générer les innovations.

Les NTIC peuvent donc avoir pour effet, contrairement à ce que l'on pourrait croire à première vue, de renforcer la zone d'influence des grands centres urbains. Le caractère crucial de l'urbanisation (voire de la grande urbanisation) constitue également l'une des caractéristiques principales de ce qu'il est convenu d'identifier comme la «nouvelle économie» ou «économie du savoir». Caractérisées par un rôle central des technologies de pointe (NTIC et autres) et des connaissances de haut niveau, les entreprises de la «nouvelle économie» ont tendance à se concentrer à proximité des centres de production des connaissances et de l'innovation, notamment les universités et les centres de recherche. L'exemple du Massachusetts est particulièrement éloquent à cet égard. Dans une moindre mesure, Montréal se développe aussi sur ce modèle, relativement conforme à la théorie des grappes industrielles et donc des pôles de croissance. Mais il est toujours possible de se demander si les récents bouleversements technologiques pourraient avoir dans l'avenir des effets différents.

6. La source de nos calculs est CETECH (2005, vol. 7, no 1). Comme il n'y a pas de correction pour les parties de certaines régions qui font partie de la CMM, il y a une légère surestimation des mouvements des travailleurs.

7. Il reste tout de même l'inconvénient que les départs de certains travailleurs surtout des THQ, «...mine leurs perspectives de croissance à long terme » (selon Normand Roy de CETECH), mais comme nous le verrons plus bas, l'avènement de la nouvelle économie – dont la performance dépend de l'urbanisation, sinon la grande urbanisation – ruine une grande partie du potentiel des régions périphériques, à moins qu'elles trouvent moyen de s'urbaniser.

8. Une vue équilibrée du phénomène est fournie par Roy (2005), CETECH, vol. 7, no. 1.

Économiste invité



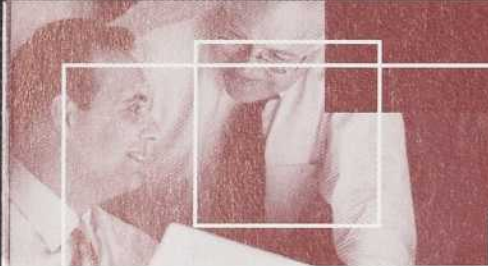
Ainsi, P. Cross⁹ a comparé, en termes d'emploi, la performance récente (2000-2004) des secteurs industriels dits «traînants»¹⁰ des années 1990 (présumément ceux qui ont réduit la performance des régions, y compris les régions périphériques) avec celle des années 1990-2000. Or, d'après Cross (2005), les traînants en question sont maintenant en tête de la croissance de l'emploi industriel. Il y a donc de l'espoir. Malheureusement ce revirement n'est pas très significatif pour les régions périphériques. Tout d'abord, les performances mesurées par Cross le sont à l'échelle du Canada, et parfois dans des secteurs peu présents dans les régions périphériques québécoises. Par exemple, le secteur «mines» à l'échelle du Canada comprend l'industrie pétrolière peu présente au Québec, alors que la «forêt» québécoise menace de tomber en rupture de stock. Quant aux secteurs «hôpitaux» et «construction», ils sont surtout un phénomène urbain, sinon montréalais. De sorte qu'il reste à Cross de nous convaincre que la prospérité subite des «traînants» n'est pas, elle aussi, un phénomène conjoncturel ou local.

Bien entendu, le fait que Montréal et/ou sa région métropolitaine-adjacente agissent comme débouchés de dernier ressort pour les travailleurs en surplus dans les régions périphériques ne représente pas une solution idéale. Mais est-ce que le Québec a d'autres solutions ? C'est bien beau de prêcher l'entrepreneursip, mais encore faut-il que les conditions objectives (discutées plus haut) soient présentes et favorables. ■

* Fernand Martin est professeur titulaire au département de sciences économiques de l'Université de Montréal. Il est coauteur, avec Marcelin Joanis, d'un récent Rapport bourgogne publié par le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) et intitulé *La dimension territoriale des politiques de développement économique au Québec : enjeux contemporains*. Le texte intégral de ce rapport est disponible sur le site www.cirano.qc.ca.

9. CROSS, P. (2005) « Évolution récente du marché du travail » dans *L'Observateur Économique Canadien*, mars, Statistique Canada no 11-010.

10. Les secteurs industriels «traînants» retenus par Cross sont : l'immobilier, les mines, la construction, l'administration publique, les hôpitaux et le commerce de détail.



Chronique Développement économique Canada

Le contrôle des prix de l'industrie : un effet de dissuasion sur l'innovation

Depuis le début des années 1980, Montréal est devenue un joueur important sur la scène mondiale du développement du médicament, se plaçant en tête de peloton dans le secteur du savoir au Canada¹¹. Toutefois, des problèmes de fond menacent la poursuite des réalisations originales qui permettent aux sciences de la vie de se développer. Il est donc indispensable de se pencher sur ces questions, si on veut que Montréal demeure un chef de file dans le domaine de la fabrication pharmaceutique.

Avant 1987, les prix des médicaments au Canada étaient très élevés, soit 23 % au-dessus de la moyenne internationale. En 1987, inquiet du fardeau croissant que la flambée des prix pouvait représenter pour les finances publiques, le gouvernement fédéral déposait le projet de loi C-22 qui limite la hausse annuelle permise des prix de mise en marché des médicaments, au taux d'inflation. Pour faire contrepoids à l'incidence négative d'une réduction des prix sur les entreprises pharmaceutiques, le gouvernement déposait également le projet de loi C-91 visant la mise en place de la protection par brevet, à condition que les laboratoires pharmaceutiques brevetés augmentent de 10 % leurs investissements en recherche et développement (R-D) d'ici 1996. Cette législation avait également pour objectif de stimuler l'innovation.

Depuis le milieu des années 1990, le prix des médicaments brevetés au Canada est d'environ 10 % au-dessous des prix mondiaux. À vrai dire, leur prix réel a baissé ces dernières années. De 1998 à 2002, leur prix nominal a augmenté de 0,6 % annuellement, soit bien en deça de l'indice des prix à la consommation (IPC), qui se situait à 2,5 % en moyenne. Ainsi, il semble que la mise en œuvre d'une législation pour faciliter l'accès aux médicaments, combinée à une forte capacité de production du secteur d'activité ait fonctionné. Pourtant, des éléments nouveaux révèlent que la situation ne peut durer et pourrait en fait être préjudiciable au bien-être des Canadiens.

Le secteur connaît une baisse de la recherche. Depuis 1995, après avoir culminé à 11,7 %, le ratio R-D / ventes de tous les titulaires de brevet est en régression constante et est maintenant à 8,8 %, le plus bas taux depuis 1989. La plus

faible hausse des ventes pour une période de 12 mois depuis 1996 (10 %) pourrait expliquer en partie ce résultat. En 2003, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) signalait que la R-D avait diminué par rapport à l'année précédente, malgré le fait que le nombre d'entreprises déclarantes ait augmenté de 4 %.¹²

Contraintes à la suite du projet de loi C-22, d'accepter un rendement plus faible du capital investi, les entreprises sont moins en mesure d'augmenter les dépenses en recherche et développement. Si la situation n'est pas corrigée, on ouvre la voie aux occasions ratées, aux découvertes moins intéressantes et aux perspectives d'emploi moindres dans les endroits les plus affectés par une diminution de la recherche tels que le West Island. Dans un rapport publié en septembre 2002, Rx&D¹³, le porte-parole national des entreprises pharmaceutiques canadiennes à prédominance de recherche s'inquiète de l'incidence des prix des médicaments sur l'innovation et en tire la conclusion que la politique de prix au Canada retarde et empêche l'arrivée de nouveaux médicaments. Cela nous porte à croire que le contrôle rigoureux des prix qui a suivi l'adoption du projet de loi C-22 est un frein à l'atteinte des objectifs visant l'accroissement de l'innovation du projet de loi C-91.

Malgré les difficultés mentionnées ci-dessus auxquelles le secteur pharmaceutique doit faire face, ce dernier continue d'occuper une place importante dans l'économie montréalaise. Par ailleurs, le secteur manifeste des signes de maturité. Le problème fondamental n'est plus lié à une hausse des prix, mais plutôt à une innovation moindre, ce qui porte à croire que les mesures prises pour améliorer le bien-être de la population font plus de tort que de bien. La politique actuelle offre l'avantage de maintenir les prix des médicaments à un niveau favorable aux consommateurs, mais offre du même coup l'inconvénient de nuire à l'innovation qui permettrait d'assurer le bien-être, à long terme, des Canadiens. ■

Gino Bertone
Développement économique Canada

Bureau d'Affaires de l'Île-de-Montréal
(514) 283-2500 www.dec-ced.gc.ca
montreal@dec-ced.gc.ca

 Développement économique Canada  Canada Economic Development

Canada

11. « Indicateurs d'innovation », dans « Montréal International. Indicateurs de haute technologie et d'innovation du Montréal métropolitain 2004, (Montréal), 2004, section 2, p. 22-30.

12. CEPMB, Rapport annuel 2003, (En ligne), <http://pmpmb.com/>.

13. http://www.canadapharma.org/Industry_Publications/Information_Guide/index_f.html